« Goodbye » et « au revoir » : le PLR demande la suppression du français et de l'anglais précoces

Le PRD ébranle le compromis sur les langues : les langues étrangères sont enseignées trop tôt, affirme-t-il dans le projet de prise de position que les délégués adopteront ce week-end.

Maja Briner

En Suisse alémanique, les élèves apprennent soit l'anglais, soit le français à partir de la troisième année, puis la deuxième langue étrangère à partir de la cinquième année. Presque tous les cantons misent désormais sur ce modèle, seuls Appenzell Rhodes-Intérieures et Uri font défection. Le compromis linguistique s'est donc imposé.

Mais les critiques se multiplient. Dans le canton de Berne, le Parlement a récemment chargé la direction de l'éducation d'examiner « le bien-fondé » du français précoce.

Une prise de position du PRD sur l'école obligatoire, qui sera adoptée samedi prochain lors de l'assemblée des délégués, attire l'attention. Il est temps de « corriger certaines erreurs de développement », peut-on lire dans le projet. Plus d'une douzaine de revendications suivent, parmi lesquelles la suppression du français et de l'anglais précoces.

Au niveau de l'école primaire, l'apprentissage de la première langue doit être prioritaire, demande le document. La baisse des compétences linguistiques dans les langues nationales locales « serait un signal d'alarme et parlerait d'elle-même ». Selon l'étude Pisa, un quart des élèves suisses n'atteint pas le niveau minimum en lecture.

Irina Bannwart, membre du PLR, a participé à la rédaction de la prise de position. Elle est orthophoniste de formation et ancienne directrice

d'école - elle connaît donc l'école sous différentes perspectives. « Nous devons renforcer les compétences de base», dit-elle. C'est sur cette base que tout le reste se construit. « A quoi sert à une PME un apprenti qui ne sait ni lire ni écrire ?» demande-t-elle de manière rhétorique.

Selon Bannwart, pour apprendre une langue étrangère, il faut d'abord avoir de bonnes bases dans la première langue. « Une grande partie des élèves de troisième année n'ont pas encore ces compétences. » La prise de position n'est pas encore définitive, des modifications sont possibles lors de l'assemblée des délégués.

Préférer le français à l'anglais

Il est surprenant que le parti économique PLR préfère le français à l'anglais dans le projet : Si une langue étrangère précoce devait être enseignée - par exemple dans un canton de transition - il faudrait donner la priorité à une langue nationale suisse. Il « en va de la cohésion du pays », explique Bannwart.

La suppression de l'anglais précoce ne doit en outre pas signifier que les élèves maîtrisent moins bien l'anglais à la fin de leur scolarité, souligne-t-elle : ce qui compte avant tout, c'« est aussi l'intensité et la qualité de l'enseignement.» La prise de position demande également, entre autres, d'examiner l'extension des séjours linguistiques au niveau secondaire.

Florence Bettschart-Narbel, conseillère cantonale vaudoise et vice-présidente désignée du PLR, qui a également participé à la prise de position, souligne qu'un début d'apprentissage plus tardif n'est pas forcément un inconvénient. « Le niveau de l'enseignement des langues étrangères en troisième année est très bas, les enseignants eux-mêmes ne maîtrisent parfois pas super bien la langue. » Si l'on commence plus tard, on peut rapidement atteindre un niveau plus élevé. Des études sont également arrivées à cette conclusion.

Des résultats mitigés

Alain Pichard, politicien de l'éducation (PVL) de Bienne, est depuis longtemps un critique du français précoce. Il estime que le fait que le

français soit enseigné dès la troisième année dans six cantons (BE, BL, BS, FR, SO et VS) est une erreur. « Sa suppression est attendue depuis longtemps. » Le français précoce a été introduit contrairement aux études, critique-t-il. Entre-temps, il s'est avéré que les résultats étaient misérables.

Une étude de l'université de Fribourg a donné des résultats si mauvais que les six cantons qui avaient commandé l'étude ne l'ont pas publiée. Et selon le dernier contrôle (ÜGK), seuls 65% des élèves ayant le français comme première langue étrangère ont atteint les compétences de base en compréhension de l'écrit. Une frustration pour certains élèves.

Avec l'anglais précoce comme première langue étrangère, les résultats sont meilleurs. Le français et l'anglais sont deux mondes différents, dit Pichard. Les élèves maîtrisent relativement bien l'anglais et sont plus enclins à entrer en contact avec lui. Malgré cela, Pichard affirme que l'anglais précoce est inutile. Il critique en outre le manque d'harmonisation : dans certains cantons, on enseigne d'abord le français, dans d'autres l'anglais.

L'association des enseignants estime que les conditions-cadres ne sont pas remplies

Et que disent les enseignants ? Leur association faîtière LCH n'est pas entièrement satisfaite de l'enseignement des langues étrangères, comme elle le laisse entendre. La LCH a soutenu le concept du français et de l'anglais précoces, sous réserve que les conditions-cadres pour un enseignement efficace des langues soient créées, explique Beat A. Schwendimann, responsable de la pédagogie à la LCH. Or, selon lui, ces conditions-cadres ne sont pas encore réunies.

La qualité de l'enseignement des langues est centrale, souligne Schwendimann : « pour que l'enseignement des langues étrangères soit efficace, il faut des enseignants bien formés, un choix de matériel pédagogique adapté et suffisamment de temps à disposition. »

A la Conférence des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP), il n'y a actuellement pas de discussion sur les langues étrangères précoces. La question de savoir si les compétences de base

en langues étrangères sont atteintes fait actuellement l'objet d'une deuxième évaluation dont les résultats devraient être publiés en 2025. En fonction de leurs résultats, ils devraient relancer les discussions.